

LOBBY ENQUÊTE



Michel Van Roye, Secrétaire Général du Quartier des Arts

LA RUE DE LA RÉGENCE AU CŒUR DU PATRIMOINE BRUXELLOIS EN PÉRIL !

DE LA PLACE ROYALE À LA PLACE POELAERT EN PASSANT PAR LA PLACE DU GRAND SABLON ET LE PETIT SABLON, SONT CONCENTRÉS LES BÂTIMENTS, NON SEULEMENT LES PLUS EMBLÉMATIQUES, MAIS AUSSI LES PLUS MENACÉS DE BRUXELLES. POINTONS À CET EFFET LES MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS, LE CONSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES ET LE PALAIS DE JUSTICE. UN TRAVAIL GIGANTESQUE POUR LES DÉFENSEURS DU PATRIMOINE...

LE MAUVAIS
ÉTAT DU
PALAIS DE
JUSTICE ET DU
CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
A ENTRAÎNÉ
LA CRÉATION
DE DEUX
ASSOCIATIONS,
LA FONDATION
POELAERT
ET L'ASBL
CONSERVAMUS

En 1827, sous le régime hollandais, un premier tronçon de la Rue de la Régence est construit, de la Place Royale jusqu'à l'Eglise du Sablon. En 1872, la rue est prolongée jusqu'au site du futur Palais de Justice, entraînant la disparition de l'Hôtel de Tour et Taxis et des jardins de l'Hôtel de Mérode. À cette occasion, le premier tronçon de la rue, à peine achevé, est reconstruit, permettant notamment la création des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique inaugurés en 1880.

Le percement de la Rue de la Régence, de nombreuses années avant la construction des boulevards du centre, a permis de créer une nouvelle voirie adaptée aux nouveaux modes de déplacement et d'y implanter plusieurs immeubles indispensables au développement d'une capitale. Alors que les pouvoirs exécutif et législatif ont été installés du côté du Parc de Bruxelles, le judiciaire, le culturel et le spirituel sont très présents le long de la Rue de la Régence, première artère haussmannienne de Bruxelles.

Il y a tout d'abord le Palais du Comte de Flandre, racheté ensuite par la Banque de Bruxelles et occupé actuellement par la Cour des Comptes de Belgique. Puis, ce sont les Musées Royaux des

Beaux-Arts de Belgique, œuvre de l'architecte Alphonse Balat et l'Eglise Notre-Dame des Victoires au Sablon, construite au XVe siècle et fortement « restaurée » suivant les principes de Viollet-le-Duc au XIXe siècle. Vient après le Conservatoire royal de Bruxelles, conçu par l'architecte Jean-Pierre Cluysenaar, achevé en 1877, et auquel a été adjoint l'année suivante le Musée des Instruments de Musique. Citons encore la Grande Synagogue de Bruxelles, de l'architecte Désiré De Keyser, en 1878. Enfin, évidemment, n'oublions pas le Palais de Justice, œuvre de Joseph Poelaert, qui ferme magistralement une perspective entamée par la Cour Constitutionnelle installée près de la Place Royale.

Le mauvais état – on peut parler de délabrement – du Palais de Justice et du Conservatoire de Musique a déjà fait couler beaucoup d'encre et a entraîné la création de deux associations, la Fondation Poelaert et l'asbl Conservamus, animées par des bénévoles et des passionnés. Sous leur impulsion décisive, l'Etat, propriétaire des bâtiments, a enfin entamé les études et les premiers travaux qui s'étaleront sur de longues années. Quant aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, divisés en plusieurs musées, ils doivent aussi poursuivre leur rénovation et présenter à nouveau leurs collections d'art moderne.



ALERTE



La Rue de la Régence
aboutit au Palais de Justice
de Bruxelles, Place Poelaert.



L'association du Quartier des Arts se bat aussi pour le réaménagement de la Place Royale.

LE QUARTIER DES ARTS A PROPOSÉ UN PLAN POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ROYALE

PASSAGE OU PARKING

En fait, quatre espaces publics importants ponctuent le déroulé de la Rue de la Régence : la Place Royale, la Place du Grand Sablon, le Petit Sablon et la Place Poelaert. Ces espaces cumulent des atmosphères différentes, ce qui démultiplie l'attrait de la Rue de la Régence.

La Place Royale, située au cœur du Mont des Arts, mérite d'en devenir la place centrale et, enfin, un lieu vivant et animé, où les gens flânent parmi des œuvres d'art et s'arrêtent à des terrasses. Elle ne doit plus être principalement un lieu de passage automobile bordé de trottoirs plus ou moins larges, mais une vraie place, un lieu de rencontres diverses.

À l'autre extrémité de la Rue de la Régence, nous voyons bien que la Place Poelaert est un endroit intimidant et peu accueillant. Il s'agit pourtant d'une entrée importante dans le centre de la ville, dotée d'un panorama impressionnant sur celui-ci. Et entre ces deux places, le Grand Sablon, un des lieux les plus attractifs de Bruxelles, mérite mieux que d'être le plus grand parking à ciel ouvert de la capitale.

ET LA PLACE DU MUSÉE ?

Sur tous ces sujets, l'association du Quartier des Arts s'occupe activement de lancer les débats, de faire réaliser des études et plans et de dialoguer avec les riverains et avec les autorités. À côté des enjeux repris ci-dessus, il en est encore un qui lui tient à cœur. Il s'agit de la Place du Musée, très bel ensemble architectural, blotti le long du Musée d'Art Ancien. Véritable havre de paix au cœur du Mont des Arts, elle doit être redécouverte et réaménagée pour permettre aussi la flânerie et les manifestations et expositions en plein air.

On le voit, la Rue de la Régence, une des plus prestigieuses artères de Bruxelles, est bordée par des bâtiments parmi les plus importants de la capitale. Elle mérite une meilleure attention de la part du Collège de la Ville, dont elle porte l'ancien nom, et ceci pour lui redonner un autre sens qu'une simple artère embouteillée. Elle doit retrouver une animation sur toute sa longueur. ■

RÉNOVER LE PALAIS DE
JUSTICE DE BRUXELLES!?!
TU ES FOU, JAN ?



**PAS DE PANIQUE, BART !
C'EST PRÉVU POUR 2040...**

**PAS SÛR QUE LA BELGIQUE
EXISTERA ENCORE, DONC
PEU DE CHANCE QUE ÇA
AURA LIEU !**

